



CONTRAT  
DE VILLE  
DE L'AGGLOMÉRATION DE PAPEETE



# GUIDE DES AIDES

DE L'ÉTAT ET DU PAYS

2022 / 2023

# Table des matières

SEFI	3
PRISM	5
Aide à la création d'entreprise	6
Passeport tourisme	7
Aide au Développement des Pensions de Famille	8
Les Ateliers Relais	9
Aide à l'Équipement des Petites Entreprises	10
Aides pour les commerces et restaurants	11
L'aide à l'installation des jeunes diplômés	12
Dispositif d'Aide au Digital	13
Aide à l'investissement des ménages	14
Pass'Sport	15
Te Fare Tama Tahu	16
Mission de lutte contre le décrochage scolaire	17
Service d'accompagnement pédagogique à domicile	18
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	19
Le Centre de Consultations Spécialisées en Alcoologie et Toxicomanie	20
Centre d'hébergement Pu o te hau	21

# LE SEFI

Le SEFI est le principal opérateur pour l'emploi en Polynésie française. Il a pour objectif de faciliter au maximum vos démarches pour trouver un emploi, un stage de formation ou d'insertion professionnelles.

Le SEFI propose une série de mesures d'aide à l'emploi dont vous pouvez bénéficier.



40 46 12 12

## LES AIDES PROPOSÉES PAR LE SEFI

Aide dans le cadre d'un accord de réduction du temps de travail

CSE

Convention de Soutien à l'Emploi

## Chèque Service aux Particuliers

CSP Chèque Service aux Particuliers

## Contrat

CTH Convention Travailleur Handicapé

ACT Aide au Contrat de Travail

ACT PRO Aide au Contrat de Travail Professionnel

ACT PRIM Aide au contrat de travail primo salarié

## Formation professionnelle des demandeurs d'emploi

APP Apprentissage

Formation Formation professionnelle

## Incitation fiscale à l'emploi durable

IFED Incitation Fiscale pour l'Emploi Durable

Formation Formation professionnelle

## Stage

CVD Corps de Volontaires au Développement

SITH Stage d'Insertion Travailleur Handicapé

CDL Chantiers de Développement Local

CAE Convention d'Accès à l'Emploi

# Prism

La CCISM et l'association PRISM ont mis en place le programme TUMU.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement pour les habitants des quartiers prioritaires qui souhaiteraient créer leur entreprise.

Ce programme s'adresse aux futurs entrepreneurs qui ont un projet concret, qui sont motivés, qui ont envie d'apprendre, de recevoir l'expertise et de partager.

## Comment s'inscrire ?

C'est facile. Il te suffit de te rendre dans ta commune pour t'inscrire au dispositif. Un premier atelier de simulation sera alors mis en place pour te permettre d'apprécier la situation de chef d'entreprise.



40 46 12 12

## Programme TUMU

- Une journée de mise en situation de création d'entreprise
- Deux semaines de formation
- Rencontres avec des entrepreneurs inspirants
- Travail en vue de la création de ton entreprise

# Aide à la création d'entreprise



L'ICRA soutien les projets de création ou de reprise d'entreprise par l'accompagnement d'un tuteur et le versement d'aides financières.

40 46 12 12

L'ICRA soutien les projets de création ou de reprise d'entreprise par l'accompagnement d'un tuteur et le versement d'aides financières.

## Pour bénéficier de cette aide, il te faut :

- Être majeur ;
  - Fournir une attestation d'inscription au SEFI en tant que demandeur d'emploi, ou une attestation sur l'honneur de perte involontaire d'emploi ou une attestation de licenciement économique délivrée par la Direction du travail ;
  - La création ou la reprise de l'activité peut s'effectuer soit sous la forme d'entreprise individuelle, soit sous la forme d'une société.
  - La demande d'aide doit être déposée avant la création ou la reprise de l'entreprise ;
  - Le bénéficiaire doit être indépendant et se consacrer uniquement à son activité ;
  - Ne pas avoir bénéficié de l'ICRA depuis 4 ans ;
- L'aide est accordée après examen du projet.

# Passeport tourisme

L'ICRA soutien les projets de création ou de reprise d'entreprise par l'accompagnement d'un tuteur et le versement d'aides financières.

Une offre de formation spécialement adaptée et proposée en présentiel ou à distance au format de 4h dont l'objectif est de vous initier aux compétences de bases et nécessaires pour entreprendre.

Les modules de formation qui se déroulent en classes virtuelles sont animés par des formateurs via une plateforme de collaboration en ligne TEAMS.

L'équipement pour un participant est donc minimum : un ordinateur, fixe ou portable, équipé d'un micro, d'une caméra et une bonne connexion internet.

40 46 12 12

# Aide au Développement des Pensions de Famille :

*Tu souhaites créer et développer ta pension de famille ?*

*Cette aide est sans doute faite pour toi.*

*Elle te permet en effet de créer, de rénover, de faire une extension, ou de mettre aux normes ta pension de famille.*

*Cette aide te permet également de subventionner les frais d'étude ou d'expertise.*

Elle te permet également de te former et d'adhérer au label qualité de la pension de famille.

L'aide peut te permettre :  
De construire ou d'améliorer ce qui existe déjà.  
De faire l'acquisition d'équipements liés à l'activité.





# Les Ateliers Relais

Ce dispositif est réservé aux petites et moyennes entreprises de production, de transformation ou de services en phase de création ou de développement.

Une offre de formation spécialement adaptée et proposée en présentiel ou à distance au format de 4h dont l'objectif est de vous initier aux compétences de bases et nécessaires pour entreprendre.

Elle te permet de bénéficier de :

- 50 % pour les 12 premiers mois d'occupation,
- 25 % du 12e au 24e mois,
- Plein tarif du 24e au 30e mois.

40 46 12 12





# Aide à l'Équipement des Petites Entreprises

La DGAE octroie une aide financière pour les petites entreprises afin de les aider à investir dans l'acquisition d'équipement neufs et l'aménagement de nouveaux locaux dédiés à l'activité.

40 50 96 36

Quel montant ?

Jusqu'à 50% du montant de l'investissement dans la limite de 3 000 000 XPF.

Comment préparer son projet ?

Pour cela, il te suffit de te rendre à la DGAE situé à Fareute. Les agents de la DGAE t'accompagneront pour constituer ton dossier.

# Aides pour les commerces et restaurants

L'ACPR est une aide financière pour les commerces et restaurants. Elle te permet d'améliorer l'attractivité de ton restaurant.

L'aide s'élève jusqu'à 50% du montant de l'investissement dans la limite de 5 000 000 XPF.



*Quel montant ?*

Jusqu'à 50% du montant de l'investissement dans la limite de 5 000 000 XPF.

*Comment préparer son projet ?*

Pour cela, il te suffit de te rendre à la DGAE situé à Fare ute. Les agents de la DGAE t'accompagneront pour constituer ton dossier.

*N'hésite pas également à les appeler :*

40 50 96 36



# L'aide à l'installation des jeunes diplômés (AIJD)

*Pour qui ?*

*Si tu as moins de 35 ans et que tu as bac+5 et tu exerces pour la première fois au fenua une activité professionnelle à titre indépendant.*

*Comment préparer son projet ?*

*Pour cela, il te suffit de te rendre à la DGAE situé à Fareute. Les agents de la DGAE t'accompagneront pour constituer ton dossier.*

*N'hésite pas également à les appeler :*

*40 50 96 36*

*40 50 97 88*

*Ou leur envoyer un mail à :  
dgae@economie.gov.pf*

L'AIJD est un dispositif d'aide à la création ou la reprise d'une activité professionnelle indépendante.



**40 50 96 36**



# Dispositif d'Aide au Digital (DAD)

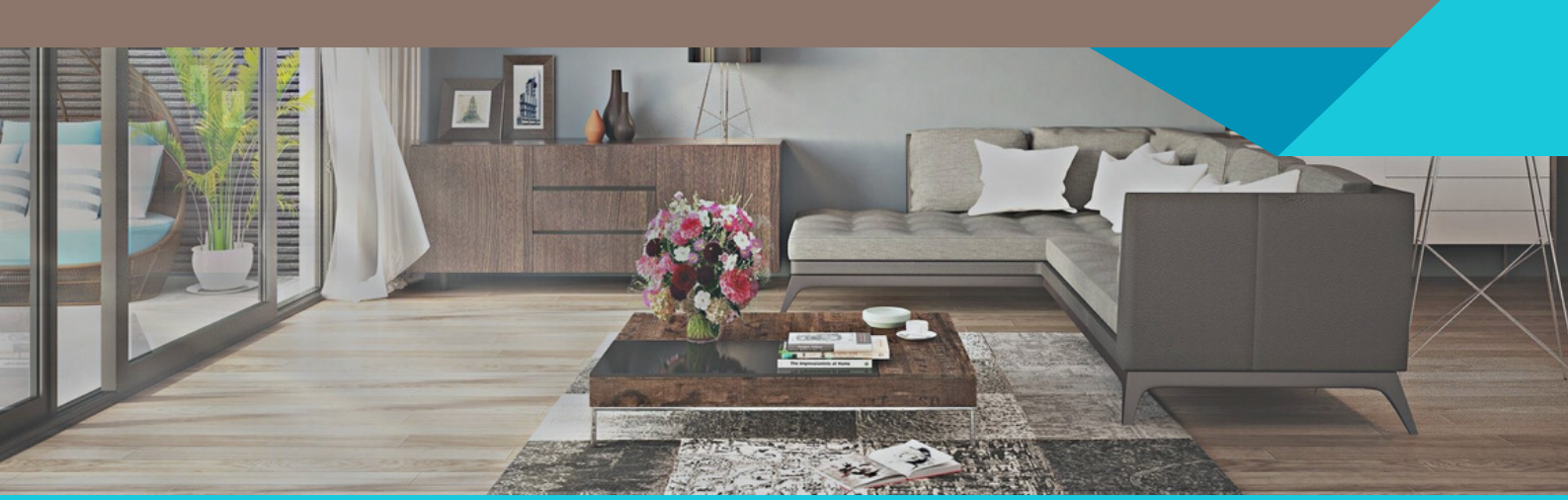
*Il existe plusieurs dispositifs d'aides proposés par la DGEN :*

- Aide à la création numérique
- Soutien à la Création Cinématographique et Audiovisuelle (SCCA)
- Aide à la connexion à l'Internet (ACI)
- Aide à l'inclusion digitale (AID)
- Exonérations matériel informatique des opérateurs
- Dispositif d'aide au digital (DAD)

Pour en savoir plus :

40 544 860





## Aide à l'investissement des ménages

*Le Pays souhaite aider les ménages, et notamment les jeunes ménages, dans leur projet immobilier. L'objectif est aussi de relancer le secteur du bâtiment et l'emploi par l'ouverture de chantiers de construction.*

POUR QUI ?

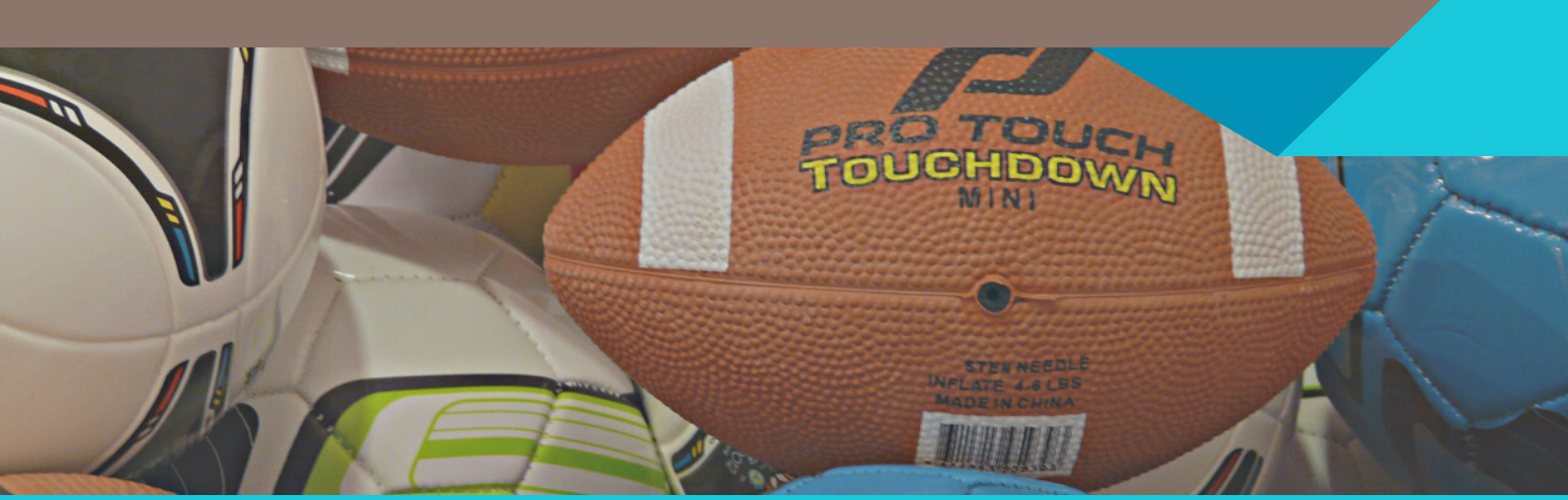
Pour les particuliers, y compris les SCI, qui souhaitent acheter ou construire, aménager, agrandir ou rénover leur logement principal. Dispositif soumis à conditions (voir modalités d'octroi dans la rubrique "quel montant ? quelles conditions ?")

POUR EN SAVOIR PLUS :

Les renseignements et le traitement des dossiers AIM sont effectués par la Cellule des Aides Économiques :

- Tél : 40 50 96 39 ou
- Tél : 40 50 96 13
- courriel : [dgae@economie.gov.pf](mailto:dgae@economie.gov.pf)





# Pass'Sport

*Le pass'Sport est une aide financière qui s'adresse aux jeunes de 6 à 18 ans et qui bénéficie de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'Allocation spéciale aux enfants handicapés (ASH).*

*L'aide est de 8 000 XPF maximum par jeune.*



Quand et comment en profiter ?

À partir du mois d'août 2022, les familles éligibles pourront obtenir sur leur espace personnel Tatou, le guichet en ligne de la CPS.

Il faudra ensuite présenter le document à l'association sportive au moment de l'inscription de votre enfant.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre aux antennes de la CPS.



# Te Fare Tama Tahu

*Le fare tama est un centre public administratif chargé de la prise médico social de l'enfant et de l'adolescent.*

*Le centre comprend les maisons de l'enfant, la maison de l'adolescent, l'espace jeunes, le centre de documentation,*



Le Fare Tama Hau s'adresse aux enfants et adolescents de Polynésie française ainsi que leur famille, et ce, quelque soit leur situation scolaire, sociale, ou économique, ainsi qu'aux professionnels, organismes, et associations qui œuvrent dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

La mission du Fare Tama Hau est de promouvoir la santé globale de l'enfant et de l'adolescent.

Des médecins, des infirmiers, des psychologues cliniciens, des éducateurs de jeunes enfants, des éducateurs spécialisés, des agents sociaux, du personnels administratifs, ainsi qu'un médecin nutritionniste, et un masseur kinésithérapeute.





# Mission de lutte contre le décrochage scolaire

*Mission de lutte contre le décrochage scolaire*  
*La MLDS est destinée :*

- *Aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui quittent le cursus scolaire sans solution de formation/d'insertion.*
- *À ceux qui souhaitent reprendre leur scolarité ou qui sont sur le point de décrocher*
- *À ceux qui ont décroché depuis plusieurs années et sont repérés lors des journées " Défense et Citoyenneté ".*



Les sites d'accueil de la MLDS :

- Pirae DGEE
- Lycée de Taravao
- Uturoa (Raiatea)

Contact :

- Tel : 40 50 87 40
- Tel : 40 46 29 59
- Tel : 40 46 29 29



# Service d'accompagnement pédagogique à domicile

*Chaque année, des enfants ou des adolescents sont contraints de quitter leur école ou leur établissement scolaire à la suite d'une maladie qui les empêche de mener une scolarité régulière, et ce, pour une durée plus ou moins longue.*

- Le SAPAD s'inscrit dans la complémentarité du service public et garantit le droit de l'éducation à tout élève malade.
- Il 'agit d'un service gratuit pour les familles et est assuré par des enseignants volontaires (prioritairement ceux de l'élève).
- Outre les apprentissages nécessaires, il garantit le lien entre l'élève, la famille, l'établissement scolaire et prépare le retour en classe.

Pour en savoir plus :

40 46 29 98



# Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Vous souhaitez être informé-es sur vos droits, accompagnées dans une démarche de retour vers l'emploi, vous êtes victimes de violences sexistes ou sexuelles, vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de la parentalité...

Sachez qu'il existe plus de 27 antennes communales.  
Le CIDFF vous :

- *accueille* ;
- *écoute* ;
- *oriente* ;
- *accompagne* ;

Le tout gratuitement.

Pour en savoir plus :

40 45 01 20





# Le Centre de Consultations Spécialisées en Alcoologie et Toxicomanie (CCSPAT) :

Si vous ou votre entourage êtes dépendants d'une substance, de jeu pathologique, ou que vous faites face à une addiction au numérique (réseau sociaux, portable, internet, etc), le CCSPAT peut vous aider à sortir de cette dépendance.

Le Centre vous accueille, vous propose un suivi, un soutien et en vous donne un maximum d'information, le tout gratuitement et anonymement.

Pour prendre rendez-vous :

40 46 00 67



# Centre d'hébergement Pu o te hau Tuianu LE GAYIC

Ouvert depuis 1989, le centre a pour mission d'accueillir, soutenir les femmes avec ou sans enfants issus de toute la Polynésie française, et ayant été victime de violences.

Le centre met à disposition un logement pour une période de 3 mois renouvelable afin d'offrir un lieu sécurisé pour les enfants et les enfants.

Pour en savoir plus

40 43 56 72



# CONTRAT DE VILLE

DE L'AGGLOMÉRATION DE PAPEETE

NOUS CONTACTER :

Téléphone • 40 50 11 45

E-mail • [contact@contratdeville.pf](mailto:contact@contratdeville.pf)